



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agro-alimentaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agro-alimentaires. 2011, Université d'Orléans. hceres-02037998

**HAL Id: hceres-02037998**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037998v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002429

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agro-alimentaires

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle est proposée en partenariat avec le monde professionnel, l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) et le Centre de formation professionnelle et de promotions agricoles (CFPPA) de Bourges. Elle forme à l'approche globale du risque dans le secteur agricole et agro-alimentaire. Elle s'adresse aux futurs professionnels du monde agricole, aux cadres intermédiaires, aux chargés de clientèle de la banque et des assurances. Il existe une forte implication des organismes liés au monde agricole et aux organismes de gestion concernés par la gestion des risques, conduisant à une bonne adéquation entre les contenus des enseignements et les problématiques concrètes professionnelles. Cette formation est accessible aux titulaires de BTS liés au secteur agricole, au L2 de « Droit, économie, gestion » et au DUT « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), mais aucun dispositif spécifique d'intégration vers la licence professionnelle n'est identifié. Le recrutement des étudiants s'effectue en l'absence de professionnel.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	60 % à 65 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	> 33 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	80 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences. La dimension professionnelle est pertinente, bien identifiée par les professionnels d'une part et par les candidats au recrutement d'autre part. L'organisation des enseignements est répartie entre l'IUT de Bourges et le CFPPA avec un pilotage de la formation par l'IUT de Bourges. Le conseil de perfectionnement mis en place assume d'avantage le rôle d'un conseil pédagogique (définition de la politique de recrutement, suivi pédagogique et financier de la formation, organisation d'un bilan pédagogique). La dimension prospective ne semble pas abordée. Le partenariat professionnel est de qualité, diversifié et les interventions sont bien lisibles dans le secteur professionnel concerné. L'insertion professionnelle semble satisfaisante, mais les données transmises ne sont pas actualisées et il manque des précisions sur les entreprises et les postes occupés par les diplômés.



- Points forts :
  - Une formation attractive.
  - Une insertion professionnelle satisfaisante.
  - Un partenariat fort avec l'EPLEFPA et le CFPPA.
  
- Points faibles :
  - L'adaptation de la formation à l'évolution de l'insertion professionnelle.
  - L'absence des professionnels dans les modalités de sélection des candidats à la licence professionnelle.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est nécessaire que le conseil de perfectionnement participe de façon active à la dimension stratégique de l'évolution de la formation. Il s'agit, en particulier, d'avoir pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle et d'anticiper sur l'adaptation de la formation aux besoins professionnels. Il est souhaitable de mettre en place des actions concrètes destinées à favoriser le recrutement de L2 et de valoriser les retours d'expérience sur les débouchés professionnels et les profils de poste. Par ailleurs, des précisions et des données complémentaires actualisées auraient aidé à l'analyse du dossier et à sa qualité.